

Accueilli le Mercredi 4 Juillet 2007 à 10 heures 30 par Monsieur Marc SCHOENTGEN, Directeur Général des Services, j'ai pu obtenir auprès de lui toutes les informations et les précisions qui m'étaient nécessaires pour une bonne compréhension de ce dossier. Accompagné le Vendredi 6 Juillet 2007 à 9 heures par Madame Virginie RAYNARD, en charge du dossier à la C.C.O., j'ai pu visualiser sur le terrain les travaux de remblais et d'aménagements soumis à l'enquête publique et ainsi mieux évaluer la réalité des problématiques posées.

Pour compléter cette information j'ai pris rendez-vous avec le Cabinet d'architectes Jack TROUSSICOT qui a mené toute la conception et la réalisation des travaux depuis l'origine du projet. Le Mardi 10 Juillet 2007 à 14 heures 30, j'ai rencontré Monsieur F.PERIOT et un représentant du bureau d'études GCA Ingénierie. Ils me présentèrent les travaux d'aménagements destinés à l'assainissement des eaux pluviales sur le site et les mesures prises pour se mettre en conformité avec la réglementation.

Ayant pris contact avec le propriétaire-gérant du camping " Les Pirons ", Monsieur CHAILLOLEAU, pour l'informer de la tenue d'une enquête publique pouvant avoir un impact sur son activité et pour me renseigner personnellement sur les conséquences actuelles, en matière hydraulique, du lotissement des Jardins du Château d'Olonne sur les riverains situés en aval nous avons convenu d'un rendez-vous le Lundi 16 Juillet 2007 à 10 heures au Camping. A l'issue de cet entretien il est apparu utile de faire préciser un certain nombre de points juridiques pour fixer le partage des responsabilités sur la propriété et l'entretien des berges et du lit du ruisseau du Puits Rochais. De même il a semblé également nécessaire de coordonner les travaux d'assainissement des eaux pluviales sur toute la longueur du ruisseau (en particulier au niveau du camping) afin d'obtenir la meilleure efficacité concernant un problème qui ne peut pas être sectorisé.

Enfin, pour compléter mon information sur les risques d'inondation, j'ai fait du porte-à-porte pour rencontrer le maximum de riverains installés dans la zone à risque tout le long du ruisseau du Puits Rochais. J'ai rencontré les habitants de l'impasse du Cap Horn (Monsieur Yann CHAVANTRE et Monsieur et Madame Marc VIOLLEAU) et ceux de la rue du Pré Etienne (Monsieur LARDIERE habitant au 2 et son voisin au 4 de cette rue). J'ai pu aussi constater que des maisons étaient en construction impasse du Cap Horn, les dalles venant d'être coulées par le constructeur HERBRETEAU pour Monsieur CHAILLOLEAU et par l'architecte Monsieur JOLY pour Monsieur FRADIN. La proximité du ruisseau m'a fait prendre conscience de tous les risques d'inondation que ferait courir un manque de maîtrise des rejets d'eaux pluviales sur les riverains et sur le Camping dans le cas de fortes précipitations.

Au cours de l'enquête, suite aux premières observations faites sur le registre d'enquête, j'ai fait le lundi 23 juillet 2007 une nouvelle reconnaissance des lieux afin de vérifier la réalité des nuisances occasionnées par la circulation routière et le vendredi 27 juillet 2007 pour constater les manquements importants dans l'entretien des rives et du lit du ruisseau du Puits Rochais.

Après l'enquête.

A l'expiration du délai d'enquête Monsieur le maire de Château d'Olonne a clos réglementairement le registre d'enquête et m'a fait remettre l'ensemble du dossier d'enquête. En outre un rendez-vous a été pris le lundi 13 Août 2007 à 17 heures 30 avec lui pour faire le bilan